

La justice bolivienne confirme le gel des comptes en banque d'Áñez

Image not found or type unknown



La Paz, 8 octobre (RHC) La justice bolivienne a ratifié l'ordonnance de gel des comptes en banque de l'ex-présidente de facto, Jeanine Áñez, et de ses anciens ministres, Álvaro Coímbara et Rodrigo Guzmán, emprisonnés pour leurs liens avec le coup d'État de 2019, a informé l'avocat qui les représente, Luis Guillén, cité par les médias locaux.

Guillén a déclaré qu'un recours légal sera présenté pour demander que l'on permette à Áñez et aux autres détenus d'accéder à leurs comptes en banque et de payer ainsi leur défense.

Áñez sera jugée par la justice ordinaire dans l'affaire du coup d'État et elle s'est vu refuser la qualité d'ex-présidente.

Le 13 mars 2021, la police bolivienne a arrêté Áñez, ainsi que Coímbra et Guzmán pour le coup d'État contre Evo Morales, alors réélu président du pays en 2019. Le Procureur général a porté plainte contre elle et cinq anciens ministres pour "génocide".

L'ex-présidente et ses anciens ministres ont non seulement orchestré un coup d'État, mais sont également responsables de violations des droits de l'homme et de la mort de nombreux civils.

Pendant le mandat d'Áñez, la police a fortement réprimé avec des armes et des agents chimiques les manifestations contre le gouvernement de facto. La répression policière et militaire a fait environ 36 morts, plus de 800 blessés et 1500 détenus.

(HispanTV)

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/273128-la-justice-bolivienne-confirme-le-gel-des-comptes-en-banque-danez>



Radio Habana Cuba